

Soirée conférence et témoignages

# ***AUTOCHTONES SACRIFIÉS EN FRANCE***

***Situation du peuple Wayana de Guyane***

**A partir de 18h30**

**Visite commentée de l'exposition de photos**

*(visible du 1<sup>er</sup> au 14 mars à la Maison des associations)*

**20h – 22h**

**Conférence et témoignages**

**Michel ALOIKE**

Représentant du peuple Wayana,  
il sera accompagné de 4 autres membres de la communauté

**Jean-Pierre HAVARD**

Président de l'Ass. Solidarité-Guyane – France

**Guillaume LONGIN**

Enseignant à Maripasoula et accompagnateur

**MARDI 9 MARS 2010**

**Maison des associations**

salle Carson, entrée libre

Organisateur : CETIM

## **PRESENTATION**

Depuis plusieurs années, la situation des communautés amérindiennes de la Guyane française (recouverte à 95% par l'Amazonie) se dégradent de plus en plus. Ils sont confrontés à deux problèmes majeurs : l'orpaillage intensif et la destruction de leur milieu de vie. Les gouvernements français successifs n'ont rien fait pour les défendre contre le pillage de leurs ressources naturelles et pour faire respecter leurs droits fondamentaux en tant que citoyens français.

Les activités d'orpaillage légales ou clandestines provoquent une véritable catastrophe écologique et humaine. Les orpailleurs, clandestins en particulier, maintiennent un climat d'insécurité dans la région en menaçant les gens, en volant ou en détruisant leurs biens. Quant à leurs activités, l'utilisation massive de mercure a pour effet de polluer les fleuves au bord desquels vivent les communautés amérindiennes, ainsi que les ressources halieutiques. Toute la chaîne alimentaire est maintenant touchée.

Des analyses réalisées chaque année par Solidarité Guyane, en parallèle de l'InVS (Institut national de Veille Sanitaire) et en étroite collaboration avec le National Institute for Minamata Disease (Japon), ainsi qu'avec des chercheurs de l'Université de Bordeaux, confirment une présence importante de mercure dans l'organisme de ces populations jusqu'à deux fois supérieures au seuil établi par l'OMS. L'apparition de troubles cognitifs et neurologiques est fréquente.

La création en 2007 du Parc National Amazonien ne met cependant pas les communautés amérindiennes à l'abri des activités illégales d'extraction de l'or. Malgré leurs demandes lors de l'enquête sur l'avant-projet de création de cette entité, la protection de leurs zones de vie n'ont pas été retenue par l'Etat français. Sous la pression d'élus locaux et d'entreprises d'orpaillage, le projet initial s'est vu détourné de ses objectifs d'origine de préservation de l'écosystème et de la faune, pour s'orienter vers des préoccupations purement économiques. Ainsi, les zones aurifères ont été exclues du parc national et par là même les villages amérindiens.

Cette situation soulève principalement la question de la reconnaissance de ces communautés amérindiennes comme peuples autochtones par l'Etat français. Ce dernier refuse toujours de ratifier la Convention n°169 de l'OIT, qui garantirait des droits fonciers et des droits collectifs à ses communautés, et de reconnaître leur statut de peuple autochtone.

Cette rencontre a pour but de donner la parole à des représentants de la communauté Wayana (une des six communautés amérindiennes vivant en Guyane française) qui habitent en forêt amazonienne et de dénoncer les différentes violations des droits humains qu'ils subissent : droit à la vie, droit à la santé, droits culturels, droit à la terre...